

**CHARTRE DE FRATERNITE ENTRE LES COMMUNAUTES PAROISSIALES
DE NOTRE DAME DU MUR ASSOCIEE AUX ENSEMBLES PAROISSIAUX DU DOYENNE DE MORLAIX-TREGOR (FRANCE)
ET ST ALPHONSE DE LIGUORI DE REO (BURKINA-FASO)**

**LA PAROISSE NOTRE DAME DU MUR, ASSOCIEE AUX ENSEMBLES
PAROISSIAUX DU DOYENNE DE MORLAIX-TREGOR**

**DIOCESE DE QUIMPER ET LEON
PRESBYTERE, PLACITRE SAINT MELAINE
29600 MORLAIX - FRANCE
TEL : 00 33 02 98 88 05 65**

LA PAROISSE

**ET SAINT ALPHONSE DE LIGUORI DE REO
DIOCESE DE KOUDOUGOU
B.P. 74 REO
SANGUIE / PROVINCE DU CENTRE-OUEST - BURKINA FASO
TEL : 00 226 50 44 50 27**

**AU TERME D'UNE DEMARCHE DE CONTACTS, DE DIALOGUE, D'ECHANGES ET DE CONSENSUS,
UNE CONVENTION DE FRATERNITE CHRETIENNE A ETE CONVENUE, dont voici les termes de la CHARTE.**

1. NOTRE VISION ET SPIRITUALITE.

Vivre une fraternité de Foi et de Témoignage en Famille de Dieu Père, Fils et Saint Esprit comme il nous le recommande : « *Vous n'avez qu'un seul Père, Celui qui est au ciel et vous êtes tous des frères* »... « **Promouvoir une spiritualité de communion** qui consiste avant tout en un regard du cœur porté sur le mystère de la Trinité qui habite en nous, et dont la lumière doit aussi être perçue sur le visage des frères qui sont à nos côtés. Une spiritualité de communion, cela veut dire la capacité d'être attentif, dans l'unité profonde du Corps mystique, à son frère dans la foi, le considérant donc comme 'un des nôtres', pour savoir partager ses joies et ses souffrances, pour deviner ses désirs et répondre à ses besoins, pour lui offrir une amitié vraie et profonde... Une spiritualité de communion, c'est enfin savoir 'donner sa place' à son frère, en portant les fardeaux les uns des autres » (Ga 6,2). (Jean-Paul II, au début du nouveau millénaire, n°43).

« Les communautés ecclésiales **doivent s'unir entre elles**, échanger leurs énergies et leurs moyens, s'engager ensemble dans l'unique mission d'annoncer et de vivre l'Evangile. » (Jean-Paul II, La mission du Christ Rédempteur, n°62).

Les jeunes Eglises ont besoin de la force des anciennes, et en même temps celles-ci ont besoin du témoignage et de l'impulsion des jeunes Eglises, de telle sorte que **chacune de ces Eglises puisent dans la richesse des autres**. » (Jean-Paul II, Les fidèles laïcs, n°35).

Selon Mgr Anthyme Balaya, deuxième évêque de Koudougou (1967-1984) :

« Pour moi, le jumelage doit être **avant tout un partage ecclésial et fraternel de nos préoccupations et de nos efforts apostoliques**. C'est un témoignage de la lumière et de la vie de grâce que chacune de nos Eglises a reçu et qui la pousse à sortir de ses frontières pour rencontrer le Christ dans ses frères lointains.

Cela implique une connaissance mutuelle des uns et des autres. Une connaissance de nos paroisses, de nos communautés religieuses, de nos activités. Cette connaissance sera concrétisée par des rencontres, des échanges de prêtres et de laïcs... La connaissance mutuelle sera concrétisée en outre, par des activités communes autour d'un thème liturgique, comme les pèlerinages et les intentions de messes... La connaissance mutuelle engendre l'amour et le partage qui commence par l'envoi de prêtres « Fidei donum » pourrait être favorable à l'éclosion de vocations, tant religieuses que sacerdotales, dans les deux diocèses.

Cet amour se concrétisera par des échanges entre paroisses et entre collègues ou maisons et communautés religieuses. Les mass-médias nous aideront.

Du côté matériel, nous n'aurons que des sentiments de gratitude à offrir, mais comme nous le faisons pour la Journée Missionnaire, nous saurons participer à la Charité du Christ à notre manière.

C'est ainsi que nous pourrons cheminer la main dans la main, comme des frères, pour la plus grande gloire du Père Commun. »

(Lettre du 12 novembre 1977 à Mgr Georges Rol, évêque d'Angoulême, au sujet de sa vision du projet de jumelage entre les deux diocèses.)

2. UNE OPTION PASTORALE FONDAMENTALE D'ÉGLISE DIOCESAINE SELON LES DIRECTIVES PASTORALES DE NOS EVEQUES.

Mgr Jean-Marie Le Vert, évêque de Quimper et Léon :

« Je me réjouis du jumelage envisagé entre une paroisse de votre diocèse et la paroisse de Morlaix, entité vivante de mon diocèse.

Je souhaite que cela fasse grandir entre les chrétiens de ces deux communautés une grande communion et une ouverture plus grande à la mission ad-extra.

Notre diocèse de Quimper et Léon a une grande tradition missionnaire ; de nombreux prêtres religieux et laïcs sont partis de chez nous vers le monde entier pour annoncer l'Évangile.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de voir le développement et la maturité de ces jeunes Eglises et nous vivons les relations avec elles sous forme d'échanges fructueux.

Dans notre société, maintenant sécularisée, et où les vocations se font plus rares, nous avons ainsi la grâce de recevoir plusieurs prêtres de différents diocèses africains pour collaborer avec le clergé dans nos paroisses. »

(Lettre du 7 janvier 2011 à Mgr Basile Tapsoba, troisième évêque de Koudougou)

Mgr Joachim Ouedraogo, quatrième évêque de Koudougou.

C'est avec joie et reconnaissance que j'accueille le projet de Fraternité entre LES COMMUNAUTÉS PAROISSIALES DE NOTRE DAME DU MUR associées aux ENSEMBLES PAROISSIAUX DU DOYENNE DE MORLAIX-TREGOR (France) et LA PAROISSE ST ALPHONSE MARIE DE LIGUORI DE REO (Burkina Faso).

Je voudrais ainsi m'inscrire dans la fidélité à la vision de mes aînés et prédécesseurs dans la charge épiscopale : Joseph BREAULT, Anthyme BAYALA et Basile TAPSOBA qui ont initié et promu cette pratique d'ouverture, de communion à l'Être et la Mission de l'Église Universelle par le truchement de ce genre de partenariat entre nos communautés diocésaine et paroissiales avec d'autres, au plus proche comme au plus lointain.

Pour la communauté paroissiale St Alphonse Marie de LIGUORI de REO, Église-Mère du diocèse de Koudougou qui vient de fêter en décembre 2012 le premier centenaire de son Évangélisation, ce projet a une portée historique rétrospective et prospective forte, si on se rappelle que parmi les premiers de cordée dans cette rude mission d'évangélisation, on compte de nombreux missionnaires de valeur - hommes et femmes - du généreux Pays de la Bretagne chrétienne et missionnaire.

Ce projet représente donc à nos yeux, un des fruits du Jubilé du Centenaire et une opportunité providentielle pour repartir de la Fraternité en Christ en apportant notre contribution propre au nouveau duc in altum pour l'Évangélisation ad intra et ad extra faite d'ouverture, de solidarité et de communion entre Églises anciennes et Églises jeunes, selon les termes mêmes des exhortations pastorales et apostoliques du Magistère.

C'est donc dans la joie et la reconnaissance que je donne mon plein accord pour le présent Projet de Fraternité Ecclésiale. Fasse Dieu qu'il produise tous les fruits attendus de Foi, d'Espérance et de charité agissante, au bénéfice de nos deux communautés et pour la plus grande Gloire de Dieu.

(Lettre du 22 novembre 2013)

3. UN PARTENARIAT FRATERNEL ENTRE LES COMMUNAUTÉS PAROISSIALES DE MORLAIX – TREGOR ET DE REO.

Les prêtres, religieux et religieuses, les fidèles laïcs de Réo organisés en commissions et services pastoraux de nos paroisses respectives, sont les principaux protagonistes de notre Fraternité :

Les chrétiens de la paroisse Notre Dame du Mur de Morlaix et des paroisses du doyenné Morlaix-Trégor, prêtres, communautés de religieuses, laïcs dans les équipes et services d'Église du doyenné sont organisés, pour des nécessités administratives et juridiques, en association civile dont les statuts sont subordonnés à la présente Charte qui unit nos paroisses.

4. NOTRE OBJECTIF APOSTOLIQUE

Il est celui de participer à l'Être et à la Mission de l'Eglise tels que le définit le Magistère : « *Évangéliser, c'est la grâce et la vocation propre de l'Eglise, son identité la plus profonde ; elle existe pour évangéliser, c'est-à-dire pour prêcher et enseigner, être le canal du don de la grâce, réconcilier les pécheurs avec Dieu, perpétuer le sacrifice du Christ dans la Sainte Messe, qui est le mémorial de sa mort et de sa résurrection glorieuse.* » (Paul VI, l'Évangélisation dans le monde, n°14).

Telle est la sa triple mission « ad intra et ad extra » d'enseigner, conduire et sanctifier le Peuple de Dieu et le Monde.

5. NOS MOYENS SPIRITUELS, CULTURELS ET MATERIELS

- Notre communion fraternelle spirituelle dans et par la prière, au rythme de la liturgie de l'Eglise et des événements marquants – heureux et douloureux – de la vie de nos communautés paroissiales respectives.
- Nos propres personnes et nos potentialités en savoir-être et savoir-faire de notre riche patrimoine culturel.
- Nos structures d'Eglises, leurs activités et initiatives apostoliques légitimes.
- L'entraide et la solidarité fraternelle multiforme : pastorale, sociale, matérielle et financière.

Fait à _____, le _____

Pour et au nom

de la Paroisse Notre Dame du Mur
Associée aux ensembles paroissiaux
Du doyenné de Morlaix - Trégor

Pour et au nom

de la paroisse Saint Alphonse de Ligori
de Réo – Burkina-Faso